COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du Jeudi 10 Janvier 2019 au siège du District de la Gironde à Bruges
Présents : M. Maxime ROUMIER (Président), M. Jean Baptiste JEANNOT (Secrétaire de séance), M. Patrick GRENIER (Président de la CDA). M. Théo SANCHEZ.
Invités : Mme Sandra RENON (CTRA), MM. Lucas SARDIN (Cellule Promotionnelle), Claude BARRIERE (Responsable des observations/Féminines de la CDA) et Florian PEDEPRAT (Service Civique).
Excusés : Mlle Maïka VANDERSTICHEL, M. Samir ZOLOTA (Président du Pôle Arbitrage), MM. Clément AUCLAIR, Damien BISME, Nelson DIAS, Hugo DUCASSE, Michel GAUDET, Benjamin HAUTIER, Antoine JAQUET, Erwan LUCAS, Mathieu SEJOURNE, Jean Yves SEINCE et Olivier SOMPS.

Début de la réunion : 19h30

Maxime ROUMIER souhaite la bienvenue aux présents et excuse les personnes absentes, retenues pour diverses raisons.

ACCOMPAGNEMENTS

Il commence en faisant un point sur le nombre d'accompagnement en forte hausse par rapport à l'année précédente à la même époque, puisqu'au jour de la réunion, la CDPA a fait procéder à 181 accompagnements. Il demande une vigilance particulière afin de ne pas laisser trop d'accompagnateurs disponibles sur le côté (notamment les arbitres de Ligue dans le cadre de leurs obligations). Tout le monde s'accorde sur le sujet, et veillera à ce que ces arbitres soient placés, dans la mesure des possibilités offertes par le calendrier.

Afin de bien faire la liaison entre la CDPA et la CDA en fin d'accompagnement, le secrétariat de la CDA a demandé qu'un tableau de répartition soit mis à jour régulièrement. Benjamin HAUTIER et Maxime ROUMIER s'en occuperont.

POLE ESPOIRS

Le pôle Espoirs est terminé depuis le 06 janvier 2019. Une liste d'arbitres en capacité d'intégrer la cellule promotionnelle a été transmise à la CDA, afin de les proposer à la Ligue cette année ou à l'avenir, que ce soit en jeunes ou en seniors.

Maxime ROUMIER fait remonter la nécessité d'avoir un référent dans la cellule promotionnelle pour tous ces jeunes arbitres qui y sont intégrés. Lucas SARDIN a été invité à cette réunion en ce sens. Il lui est donc proposé d'être le référent de ces arbitres, de les suivre et d'être leur relai en cas de question notamment. L'intéressé accepte avec grand plaisir cette mission et se dit honoré.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

FORMATION INITIALE

Du 14 au 16 décembre 2018 (formateurs : Benjamin HAUTIER et Erick ARCHAT) : logistique compliquée. 7 girondins formés et 1 féminine (qui a abandonné l'idée de devenir arbitre depuis).

Du 03 au 05 janvier 2019 (formateurs : Maxime ROUMIER et Théo SANCHEZ) : 7 girondins dont 1 féminine. Des potentiels intéressants semblent avoir été détectés.

Du 25 au 27 janvier 2019 (formateurs : Maxime ROUMIER, Anthony VALDEVIT et Nicolas LAMARE) : 20 girondins inscrits dont 6 féminines.

Contact doit être pris avec Laurent QUEYRET afin d'étudier le cas de Lucas SANDERR, qui devait s'inscrire sur une Formation Initiale suite à l'intervention de Jean Baptiste JEANNOT dans le cadre de l'arbitrage universitaire.

Sandra RENON annonce qu'elle a également quelques contacts par rapport à des jeunes officiels UNSS.

Maxime ROUMIER fait le point sur les chiffres. Au 10 janvier, 65 arbitres ont été formés en Gironde, 39 sont désignables et 26 ont déjà été lancés. 2 nouveaux le seront le weekend suivant la réunion). Vingt arbitres doivent encore passer l'examen (14 nouveaux + 6 au rattrapage). Un mail a été adressé par le service arbitrage pour que les stagiaires apportent leur certificat médical lors de la formation administrative.

Sandra RENON rappelle la procédure d'obtention des licences, qui est totalement inversée par rapport à ce qui se faisait auparavant. Dans le passé, les CDA envoyaient la liste aux services administratifs de la Ligue. Aujourd'hui, il appartient aux clubs de faire la demande de licence avant la formation. La Ligue ne recevrait plus d'information pour demander l'ouverture des fiches arbitres. Elle s'occupe du problème.

Le second point évoqué par la CTRA est celui des certificats médicaux pour les Formations Initiales. Si le stagiaire est licencié, pas de problème. En revanche, s'il ne l'est pas, il devrait fournir un certificat médical (qui servira pour la demande de licence). Aujourd'hui, ce n'est que très rarement le cas.

La prochaine formation administrative est prévue le 12 janvier 2019. Arnaud FOUGEU sera présent avec Jules NJIKAM. Arnaud FOUGEU a fait remonter qu'il trouvait le temps alloué à ce module trop court pour tout placer en rentrant dans les détails. Pris note.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

JOURNEE JEUNES OFFICIELS UNSS

Sandra RENON et Mathieu SEJOURNE étaient présents. 18 jeunes dont 1 fille se sont présentés. Mathieu SEJOURNE va reprendre le détail des présents et faire un compte rendu à Maxime ROUMIER. Quelques potentiels intéressants ont été détectés.

Une journée UNSS se déroulera le 6 février prochain, avec toutes les équipes de la région bordelaise. Celle-ci se déroulera l'après-midi, soit aux Antennes du Lac soit au Haillan. Des plaquettes et dossiers ont été laissés. La CDPA remercie fortement Sandra RENON et Mathieu SEJOURNE pour leur implication.

REFERENTS EN ARBITRAGE

Florian PEDEPRAT indique que 69 clubs girondins évoluent au niveau régional. Sur ces clubs de Ligue, 35 référents en arbitrage étaient manquants au départ du projet « Référents ». 3 clubs n'ont pas donné de nouvelles suite aux sollicitations. Une nouvelle soirée dédiée aux référents doit être organisée par la CDPA. Florian PEDEPRAT aidera la commission à l'organisation de cette soirée afin de s'assurer de la présence d'un maximum de référents et/ou présidents de clubs.
Remerciements à lui pour ce travail de fond.

FORMATIONS DANS LES CLUBS

Suite au Google Form adressé à tous les clubs, 6 avaient répondu favorablement à l'initiative. Sandra RENON reprendra contact avec ces clubs.

FILM PROMOTIONNEL

Suite aux remontées très positives de la FFF et de la DTA au sujet du film promotionnel de l'arbitrage, filmé et monté suite à une session de formation initiale girondine, Maxime ROUMIER a eu au téléphone Laura GEORGES, secrétaire générale de la FFF. Elle s'est intéressée fortement au travail de la CDPA de la Gironde. Le film réalisé a été transféré à Alain SARS, et sera distribué par la FFF. Signe d'un travail de qualité de la part des membres de la commission. Remerciements également au service communication pour le travail de montage et le déplacement ayant permis d'arriver à finaliser ce projet.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

PROJET DES CHARGES DE MISSION

Il conviendra de fournir une liste des personnes proposées pour tenir ce rôle.

La séance est levée à 21h30.

Prochaine réunion : Jeudi 28 février 2019

Maxime ROUMIER,
Président

Baptiste JEANNOT,
Secrétaire de séance